

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT TENUE LE **MARDI 4 JUIN 2024**, à **19 h**, AU LOCAL 4109 DU PAVILLON MARIE-VICTORIN DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE.

Présences :

Pour représenter les parents

- M. René Boudreau, président
- M^{me} Julie Baribeau
- M^{me} Sonia Chenel
- M. Aboubacar Fode Camara
- M^{me} Julie Godin
- M. Jacques Leblanc (représentant au comité de parents)
- M. Mahamady Ouedraogo (trésorier)

Pour représenter le personnel enseignant

- M^{me} Diane Beaulieu (substitut)
- M^{me} Nathalie Demers
- M^{me} Marina Gonzalez
- M^{me} Geneviève Proteau
- M. Guillaume Roy

Pour représenter les élèves

- M. Simon Roy (représentant du 4^e secondaire)

Pour représenter le personnel professionnel

- M^{me} Cynthia Marin

Pour représenter le personnel de soutien

- M^{me} Valérie Gamache

Directeur de l'école

- M. Jasmin Bélanger

Absences annoncées

- M^{me} Nancy Bédard (enseignante)
- M^{me} Johanne Boudreault (personnel enseignant)
- M^{me} Aude Bourdon
- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez (représentante du 5^e secondaire)

Invitée

- M^{me} Julie Rodrigue

1 OUVERTURE

1.1 MOT D'OUVERTURE

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 19 h. Le président, M. René Boudreau, dirige le début de la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie pour leur implication. Il remercie le directeur et M. Florian Carbonneau, gestionnaire d'établissement, pour la visite du PFL (afin de voir l'évolution des travaux). Il tient également à remercier le personnel enseignant et mentionne qu'il trouve qu'il s'agit d'un très beau métier. Enfin, il remercie la direction et les directions adjointes pour le souper offert aux membres du conseil.

Le président demande aux membres s'ils souhaitent ajouter des sujets au point 6, *Autres sujets*. Aucun point n'est ajouté.

1.2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

| 1 | OUVERTURE | DOCUMENT |
|-----|--|----------|
| 1.1 | Mot d'ouverture | |
| 1.2 | Adoption de l'ordre du jour | Fichier |
| 1.3 | Intervention du public | |
| 1.4 | Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2024 | Fichier |
| 1.5 | Suivi au procès-verbal | |
| 1.6 | Correspondance reçue | |
| 2 | DÉCISION | |
| 2.1 | Approbation des règles de conduite des élèves — Amendement – Projet pilote | |
| 2.2 | Approbation de nouvelles sorties et activités éducatives ou de financement | Fichier |
| 2.3 | Approbation des sorties éducatives septembre et octobre 2024 | |
| 2.4 | Approbation des modifications apportées aux règles de régie interne du CÉ | Fichier |
| 3 | CONSULTATION | |
| 4 | DISCUSSION | |
| 4.1 | Rapport du CÉ | |
| 4.2 | Poursuite des mandats | |
| 5 | INFORMATION | |
| 5.1 | Chantiers et infrastructures : état de situation | |
| 5.2 | Rapport de la présidence | |
| 5.3 | Rapport de la trésorerie | |
| 5.4 | Rapport de la direction | |
| 5.5 | Rapport du conseil des élèves | |
| 5.6 | Rapport du représentant au comité de parents | |
| 6 | AUTRES SUJETS | |
| 7 | FERMETURE | |
| 7.1 | Interventions des membres | |
| 7.2 | Levée de la réunion | |

1.3 INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention.

1.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2024

CÉ69
06-24 **Il est proposé par M^{me} Diane Beaulieu et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 14 mai 2024 soit adopté tel que présenté.**

1.5 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2024

Le directeur, M. Jasmin Bélanger, revient sur certains points mentionnés lors de la dernière réunion et apporte des précisions :

- Il annonce le départ de M^{me} Natalie Lavallée, secrétaire. Départ qui, combiné à celui de M^{me} Sophie Laberge, secrétaire de gestion, amène beaucoup de changements au secrétariat du PMV.
- Concernant les départs des directeurs adjoints MM. Stéphane Francoeur et Mark Leblanc, les postes ne sont pas encore comblés puisque deux postes de direction viennent d'ouvrir et que les postes d'adjoints ne seront pas ouverts tant que ceux-ci ne seront pas pourvus. En principe, d'ici la fin de juin, les postes d'adjoints seront comblés.
- En ce qui a trait au souper SOPAR, ce fut une belle soirée, orchestrée par des élèves qui ont animé de façon magistrale. Il est à noter que, finalement, le tirage d'un voyage n'a pas eu lieu. Il remercie M^{me} Sonia Chenel qui a représenté le conseil d'établissement.

1.6 CORRESPONDANCE REÇUE

Aucune correspondance.

2 DÉCISION

2.1 APPROBATION DES RÈGLES DE CONDUITE DES ÉLÈVES AMENDEMENT PROJET PILOTE

Le directeur indique que l'école souhaite faire un amendement aux *Règles de conduite des élèves* pour permettre la mise en place d'un projet pilote. L'aval du CE est nécessaire avant de poursuivre. Il est à noter que le projet pilote ne concerne que le premier cycle.

M^{me} Julie Rodrigue, directrice adjointe, présente le sujet soit, l'interdiction d'utilisation du cellulaire dans les pavillons PGV et PFL pour les secondaires 1 et 2.

Elle mentionne que les équipes-école sont unanimes et désirent aller de l'avant. Le projet sans cellulaire se fera sous le thème « Vous entrez dans un environnement sans écran ! »

Le but est de limiter l'utilisation des écrans en dehors des besoins pédagogiques et, de ce fait, encourager le développement des relations sociales chez les jeunes.

Les règles seront :

- Le cellulaire doit être remis dans le casier barré à l'arrivée.
- Les tablettes, jeux, etc. sont également interdits.
- L'utilisation ne sera permise ni aux pauses ni aux dîners.
- Les règles s'appliqueront uniquement aux pavillons PGV et PFL.

Le projet-pilote est encadré par le Secrétariat général et les Services éducatifs du CSSDD.

Madame Rodrigue complète en mentionnant qu'afin de faciliter ce changement divers moyens seront mis en place : jeux, tables de ping-pong, pauses animées, tirages pour le respect des consignes, ateliers de sensibilisation et de valorisation de bonnes habitudes, etc.

**CE70
06-24** **Il est proposé par M^{me} Julie Baribeau et résolu à l'unanimité d'approuver l'amendement des *Règles de conduite des élèves* tel que présenté pour la mise en place d'un projet pilote.**

**D35
06-24** **2.2 APPROBATION DE NOUVELLES SORTIES ET ACTIVITÉS ÉDUCATIVES OU DE FINANCEMENT**

De nouvelles sorties sont présentées pour approbation.

Le directeur laisse la parole à M^{me} Marina Gonzalez, enseignante, qui présente le projet d'immersion en espagnol / voyage d'études en Espagne 2026, sur 22 jours.

Le directeur indique que l'école souhaite l'aval du CE pour que madame Gonzalez poursuive ses démarches.

**CE71
06-24** **Il est proposé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité d'approuver les nouvelles sorties éducatives et la poursuite des démarches pour le projet d'immersion en espagnol présenté.**

2.3 APPROBATION DES SORTIES ÉDUCATIVES — SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2024

Le directeur présente les sorties éducatives de septembre et octobre 2024.

En premier lieu, les *Projets personnels* de deux élèves du PEI de l'an prochain. Il mentionne que cette activité de financement est combinée avec une activité de deuil en lien avec le décès d'une de leur amie cette année. Cette course pour la prévention du suicide aurait lieu en septembre/octobre l'an prochain et les fonds amassés seraient remis au Centre de prévention du suicide. Comme il s'agit d'une cause importante, il est difficile de dire non. De plus, les élèves ne sollicitent pas l'encadrement de personnel, puisqu'il s'inscrit dans le cadre du projet personnel du PEI et que ce dernier est déjà inclus dans la tâche de l'enseignant.

En second lieu, monsieur Bélanger présente le tableau des sorties prévues en début d'année scolaire 24-25. Il est bon de noter que toutes ces sorties ont également eu lieu en 23-24 et avaient été approuvées par le conseil. C'est une reprise des mêmes activités.

**CE72
06-24** **Il est proposé par M^{me} Nathalie Demers et résolu à l'unanimité d'approuver les sorties éducatives - septembre et octobre 2024 présentées.**

2.4 APPROBATION DES MODIFICATIONS APPORTÉES AUX RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le directeur mentionne que le document a été transmis aux membres.

Chaque fin d'année, le conseil d'établissement approuve les *Règles de régie interne*.

Le directeur demande s'il y a des questions ou des informations supplémentaires à ajouter.

Une modification est à faire en page 3. Ainsi on lira : *Le mandat de la vice-présidence est d'une durée d'un an*.

CE72
06-24 **Il est proposé par M^{me} Marina Gonzalez et résolu à l'unanimité d'approuver les modifications apportées aux Règles de régie interne du conseil d'établissement présentées.**

3 CONSULTATION

Aucune consultation.

4 DISCUSSION

4.1 RAPPORT DU CÉ

Le président informe les membres que le directeur et lui travaillent actuellement sur le bilan du CE. Il en fera la présentation en début d'année scolaire 2024-2025.

4.2 POURSUITE DES MANDATS

Le président mentionne que les mandats de quatre personnes se terminent, dont le sien, et que, pour sa part, il compte le renouveler. Les trois autres personnes sont : M^{me} Julie Baribeau (en réflexion), M^{me} Sonia Chenel (annonce que c'était sa dernière année) et M. Aboubacar Fode Camara (en réflexion). Tous les autres membres parents en sont en leur première année de mandat (sur deux ans).

5 INFORMATION

5.1 CHANTIERS ET INFRASTRUCTURES : ÉTAT DE SITUATION

Le directeur mentionne qu'il y a peu de nouvelles sur ce sujet.

- Piscine : Les travaux sont commencés. La géothermie est terminée. Elle sera prête dans les temps en janvier.
- PFL : En septembre, la rentrée aura bel et bien lieu. Il restera peut-être quelques ajustements, mais ils seront mineurs.
- Marie-Rollet : Il y aura une classe en moins, mais tout demeure.
- Agrandissement entre le PGV et le PJR : L'école est encore en attente de réponse et il serait préférable de bientôt le savoir puisque ces travaux auront une influence sur ceux du PGV.

- PGV : Les travaux débiteront durant l'année scolaire.
 - Salle multifonctions : Le dossier est toujours en évaluation. Des rencontres déterminantes ont d'ailleurs lieu ces temps-ci à ce sujet et cela regarde vraiment bien.
- Tramway : tout est sur la glace et l'école est en attente d'un suivi.
- Bon-Pasteur : Les salles de classe sont gardées pour l'an prochain, au cas où.

5.2 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Aucun rapport.

5.3 RAPPORT DE LA TRÉSORERIE

M. Mahamady Ouedraogo présente le rapport de la trésorerie.

5.4 RAPPORT DE LA DIRECTION

Le directeur présente son rapport au conseil :

- Tout d'abord, M. Jasmin Bélanger tient à souligner le départ à la retraite de M^{me} Nathalie Demers, dont il s'agit de la dernière séance comme membre du CE. À noter que madame Demers demeurera active au sein de la Fondation.
- Le directeur revient sur tous les événements du mois et à venir :
 - Tournoi de volleyball *Découvreurs Open* à De Rochebelle : 300 membres/50 équipes. À mentionner, la victoire de l'école De Rochebelle. La Fondation de l'école vendait, au profit de la fondation, rafraîchissements et grignotines.
 - Ultimate Frisbee et volleyball.
 - Plusieurs voyages de niveau.
 - Les événements : la remise des diplômes aux 440 finissants. Le Gala méritas et le Gala sportif et bien sûr, le bal des finissants.
 - Expo art : avait lieu la semaine dernière. Présentation des superbes œuvres des élèves.
 - Soirée des harmonies : offerte mardi dernier.
 - Stage band : en performance ce lundi.
- Et finalement, le directeur est fier d'annoncer que M. Simon Duguay a reçu la médaille en éducation pour son implication et son enseignement.

5.5 RAPPORT DU CONSEIL DES ÉLÈVES

Le représentant du conseil des élèves, M. Simon Roy, représentant de secondaire 4 présente son rapport :

- M^{me} Ana Maria Perilla Rodriguez ne pouvait être présente à cette dernière séance, mais elle tient à transmettre ses remerciements aux membres du CE.
- Projet cotons ouatés : les chandails sont arrivés et seront remis à tous les finissants au cours des prochains jours.

- Du 3 au 7 juin : ce sera la semaine des galas (sportif, méritas, etc.).
- Semaine thématique : avait lieu la semaine dernière et a connu un franc succès.

5.6 RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Il n'y a aucun rapport puisque la rencontre du comité de parents aura lieu le lendemain de la présente séance.

6 AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet.

7 FERMETURE

7.1 INTERVENTION DES MEMBRES

Aucune intervention.

7.2 LEVÉE DE LA RÉUNION

**CÉ73
06-24**

Il est proposé par M^{me} Nathalie Demers et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 21 h 09.

René Boudreau
Président

Jasmin Bélanger
Directeur

Natalie Lavallée
Secrétaire